

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Le SNRL demande la prolongation du mandat de Michel Boyon à la tête du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel

*A l'occasion de son huitième Congrès national qui s'est tenu en Champagne Ardenne, le Syndicat National des Radios Libres a accueilli plus d'une centaine de radios de métropole et d'outre-mer, avec 197 participants du 25 au 27 octobre 2012. A cette occasion, le SNRL a rendu public ce qu'il a proposé au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et au Ministère de la Culture : la prorogation exceptionnelle des mandats du « tiers sortant » du CSA : Rachid Arhab, Alain Méar, et Michel Boyon.*

Lors de la journée d'ouverture du Congrès, en présence d'une centaine de radios locales et de nombreuses personnalités, Emmanuel Bouterin, président du SNRL, a souligné les risques majeurs de déstabilisation du secteur de l'audiovisuel au cas où il y aurait deux renouvellements successifs des membres de cette autorité administrative indépendante.

En effet, les mandats de trois conseillers du CSA arrivent à terme à la fin du mois de janvier 2013, dont celui du président Michel Boyon.

Le syndicat ne préjuge ni du contenu de la Grande Loi Audiovisuelle 2013, ni des orientations proposées quant à un rapprochement des deux autorités de régulation CSA, ARCEP. Toutefois, le syndicat des radios locales demande au législateur d'anticiper en prévoyant de proroger exceptionnellement le mandat des trois conseillers sortants.

**Merci de relayer l'information et de nous en tenir informé.**

• **Contact presse : Pierre Montel - 06 62 92 65 21 – [communication@snrl.fr](mailto:communication@snrl.fr)**